

Numéro de dossier : 1100963067	
Unité responsable	administrative Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Objet	Adopter un Règlement modifiant le chapitre d'arrondissement du Plan d'urbanisme afin de créer un nouveau secteur de densité propre au site de l'ancien centre Raymond-Préfontaine - 3100, rue Rachel Est.

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

Extrait du procès-verbal de l'assemblée du comité tenue le 27 août 2010



avis CAU - 27 août 2010.pdf

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DE L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE

Extrait du procès-verbal de l'assemblée du comité tenue le 1^{er} septembre 2010.

4.2 Adopter un Règlement modifiant le chapitre d'arrondissement du Plan d'urbanisme afin de créer un nouveau secteur de densité propre au site de l'ancien centre Raymond-Préfontaine - 3100, rue Rachel Est - (Dossier 1100963067, district de Vieux-Rosemont).

Recommandation : le comité recommande unanimement au conseil d'arrondissement d'approuver la demande précitée.

Préparé par Josée Plessis-Bélair, secrétaire substitut

<p>Responsable du dossier Bernadette DUQUESNOY Conseillère en aménagement - Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises Tél. : 514 868-3884</p>
--

Numéro de dossier : 1100963067